



Le contrôle interne et la cartographie des risques dans le secteur public

L'audit et le contrôle dans le secteur public trouvent leur raison d'être dans la surveillance de l'utilisation des fonds publics. C'est principalement le souci de s'assurer de la régularité des opérations mettant en jeu l'argent de la collectivité, qui est à l'origine de l'instauration de processus de contrôle. L'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI) a élaboré une série de normes à cet effet. La cartographie des risques est un des outils essentiels dans ce dispositif.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Développer** une démarche de contrôle adaptée au secteur public.
- ✓ **Maîtriser** la méthodologie d'élaboration d'un dispositif de contrôle interne.
- ✓ **Identifier** les différents processus par la méthode du Cycle de vie.
- ✓ **Noter** les risques sur les processus.
- ✓ **Identifier** les différents processus par la méthode du Cycle de vie.
- ✓ **Améliorer** ses compétences en contrôle interne et audit.



CLIENTÈLE CIBLE :

- Auditeurs, contrôleurs, régulateurs
- Membres des Institutions Supérieures de Contrôle
- Organiseurs et coordonnateurs de projet

DURÉE : 3 semaines

THÈMES ET CONTENUS

Le contrôle interne, l'Intosai et les Issai : Présentation de l'INTOSAI, Tour d'horizon sur les normes ISSAI. Principes généraux du contrôle interne dans le secteur public. Les normes ISSAI et le contrôle interne, le « cube » du COSO, le management des risques d'ISO et du COSO. Les outils de contrôle.

La cartographie des processus : Découpage de l'activité étudiée en « secteurs homogènes », Identification du « cycle de vie », utilisation des concepts ISO, modélisation. Rédaction du manuel des procédures.

La cartographie des risques : Identification des risques sur les processus, analyse (fréquence, gravité, criticité). Établir une échelle réaliste des fréquences et gravité. Modélisations de la cartographie. Constructions pratiques sur Excel.

Utilisation de la cartographie des risques par l'audit : La construction des plans d'audit à partir de la cartographie des risques. Détermination des priorités d'action et de la politique annuelle de contrôle. Révision de la cartographie suite aux travaux d'audit.